

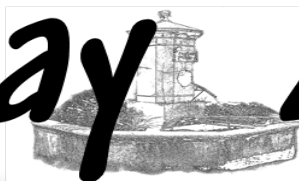
# Lay Z'Actu

## Comité éditorial

Jean-Michel Antoine  
Sylvaine Benjamoile  
Christian Chartier  
Nathalie Pierre-Antoine  
Jean-Claude Riondé

## Contact Lay Z'Actu

Tél : 03 83 22 86 43  
Mél : [contact.lay-zactu@lay-saint-christophe.fr](mailto:contact.lay-zactu@lay-saint-christophe.fr)



JANVIER 2025 - N° 179



Le dicton du mois : *Les douze premiers jours de janvier, indiquent le temps qu'il fera les douze mois de l'année.*



## Calendrier de janvier à Lay-Saint-Christophe

Jeudi 2	9h-12h 14h-19h	<b>Distribution mensuelle des sacs</b> pour les déchets.	Mairie	03 83 22 80 21
	9h00-11h00	La <b>gendarmerie nationale</b> tiendra sa permanence de début de mois (le 1 <sup>er</sup> jeudi).	Salle du conseil	03 83 22 80 21
Samedi 11	11h00	<b>Vœux</b> du maire et de son conseil municipal aux Layens, suivi d'un moment de convivialité.	Salle des fêtes	03 83 22 80 21
Samedi 18	16h00	Une nouvelle activité de Lo Scuron - Dom Calmet : <b>Jeux de société</b> . Tous les 15 jours, l'association proposera quelques jeux mais chacun peut apporter les siens (à partir de 13 ans).	RV cour de la mairie	03 83 22 86 43
Mardi 21	9h00-11h00	La <b>gendarmerie nationale</b> tiendra sa permanence de milieu de mois (le 3 <sup>ème</sup> mardi).	Salle du conseil	03 83 22 80 21
	12h00	Dans le cadre de la <b>journée de l'amitié Franco-Allemande</b> , repas allemand préparé par le service de restauration scolaire, animé conjointement par le service enfance jeunesse et le comité de jumelage.	Salle multi	03 83 22 80 21
Vendredi 24	20h00	<b>Nuit de la lecture sur le thème des femmes écrivaines</b> De Sappho à Amélie Nothomb, de Marie de Gournay à Madame de Sévigné, de Louise Labé à Ernis nous parcourons des siècles de littérature et de poésie. Pour être lus et entendus, ce soir-là, les textes sont obligatoirement écrits par des femmes."	Salle du conseil	03 83 22 87 69
Lundi 27	20h00	<b>Conseil municipal</b> .	Salle du conseil	03 83 22 80 21

### Les messes de la paroisse de la Sainte-Trinité

A 9h00 à Lay-Saint-Christophe, les dimanches 5 et 19 ; à Malzéville les dimanches 12 et 26.

### Inscriptions pour l'accueil de loisirs d'hiver (ALSH)

L'accueil de loisirs d'hiver se déroulera du 8 au 14 février, le dossier d'inscription sera très prochainement mis en ligne sur le site de la commune, surveillez vos réseaux afin de connaître la date d'ouverture des inscriptions et le thème de cette session.

La cérémonie annuelle des vœux se déroulera le samedi 11 janvier à partir de 11h00 à la salle des fêtes. Le maire et son conseil municipal s'adresseront aux Layens pour dresser le bilan des réalisations de l'année écoulée, et pour présenter les chantiers et événements de l'année 2025. Plusieurs Layens seront également mis à l'honneur avant un moment de convivialité.



## Les activités sportives

### Le rendez-vous des pongistes

La première partie de la saison se termine bien : G6/1 termine première et passe en G5 ; G6/2 termine 3ème ; G6/3 termine 4ème ; G7/4 termine 7ème ; G7/5 termine 4ème à égalité avec la 3ème. Pour la seconde partie de la saison, le club inscrira une 6ème équipe en G7. A compter du 7 janvier mise en place de l'entraînement des jeunes les mardis à partir de 18h45 hors vacances scolaires. Venez découvrir le tennis de table au premier étage de l'Espace Multi lors d'un entraînement le mardi et le jeudi à partir de 19h30.

### Les marches du vendredi (Départ : 8h00 - Tél : 06 70 50 75 45)

L'association familiale organise tous les vendredis, programme en fonction de la météo, comme toujours, se renseigner auprès de Sylvie Vautrin.

### La Layenne (Club de pétanque loisirs - Tél : 06 24 22 40 25)

Vous êtes invités, pour un moment de détente, sur les terrains de pétanque situés en bas de la rue Jules-Ferry, chaque jour à 14h00 (sauf le dimanche). Informations auprès de Daniel Hoelt.

## Informations municipales et citoyennes

<b>Recensement militaire dès 16 ans</b>	Les personnes concernées ont la possibilité de <b>se faire recenser</b> , soit à l'accueil de la mairie, munie d'une pièce d'identité et du livret de famille, soit par internet sur le site du service public « recensement citoyen en ligne » et seront contactées ensuite par la mairie pour venir retirer leur attestation ( <a href="http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054">service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054</a> ).												
<b>Dématérialisation</b>	La commune a opté pour la dématérialisation concernant le dépôt des <b>dossiers d'urbanisme</b> tels que, déclaration préalable des travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme par le biais de la plateforme GeoPermis ( <a href="http://www.geopermis.fr">www.geopermis.fr</a> ).												
<b>Que faire de son sapin ?</b>	Les sapins sont, de préférence, à <b>déposer directement à la composterie de Marbache</b> . Ils peuvent aussi être déposés <b>dans le bac vert et en morceaux</b> , pour la collecte en porte-à-porte (déposés à côté du bac ou sur le trottoir, ils ne seront pas collectés).												
<b>Il neige ? Il gèle ?</b>	Nous vous rappelons que les <b>riverains</b> doivent débarrasser leurs trottoirs de la neige et de la glace, ou à défaut les rendre moins glissants en y répandant <b>du sel, du sable ou de la sciure de bois</b> (qu'il faudra évidemment balayer au dégel). Les bacs à sel installés par la commune dans différents lieux du village sont destinés uniquement à l'utilisation sur la voie publique et non à un usage personnel, sinon ils ne seront pas réapprovisionnés. Par ailleurs, prière à tous de bien vouloir garer les véhicules de manière à faciliter le travail de déneigement réalisé par le chasse-neige.												
<b>Ordures ménagères</b>	<b>La collecte des ordures ménagères</b> non recyclables se déroule tous les 15 jours, ces déchets (bac gris et bleu) seront collectés les samedis 4 et 18. La collecte des recyclables et biodéchets se déroule toujours chaque mercredi. La collecte du mercredi est désormais réalisée dans l'après-midi, il vous est donc possible de sortir vos recyclables et biodéchets le matin même.												
<b>Actualité communale</b>	Pour tout savoir sur la commune et ses actualités, plusieurs solutions vous sont proposées : - Le <b>site web</b> : <a href="http://www.lay-saint-christophe.fr">www.lay-saint-christophe.fr</a> , le <b>compte X</b> officiel : <b>@LayStChristophe</b> - L'application <b>IntraMuros</b> sur votre mobile ( <i>IOS ou Android</i> ) Recevez Lay Z'Actu dans votre boîte mail chaque mois, inscription sur <a href="http://lay-saint-christophe.fr">lay-saint-christophe.fr</a> , rubrique Lay Z'Actu !												
<b>Horaires d'ouverture de la mairie</b>	<table border="0"> <tr> <td>Lundi</td> <td>9h00-12h00 et 14h00-17h00</td> <td>Jeudi</td> <td>9h00-12h00 et 14h00-19h00</td> </tr> <tr> <td>Mardi</td> <td>9h00-12h00</td> <td>Vendredi</td> <td>9h00-12h00 et 14h00-17h00</td> </tr> <tr> <td>Mercredi</td> <td>8h00-12h00 et 14h00-17h00</td> <td><b>Téléphone</b></td> <td><b>03 83 22 80 21</b></td> </tr> </table> <p>Vous voulez rencontrer un élu, demandez un <b>rendez-vous</b> qui vous sera accordé rapidement.</p>	Lundi	9h00-12h00 et 14h00-17h00	Jeudi	9h00-12h00 et 14h00-19h00	Mardi	9h00-12h00	Vendredi	9h00-12h00 et 14h00-17h00	Mercredi	8h00-12h00 et 14h00-17h00	<b>Téléphone</b>	<b>03 83 22 80 21</b>
Lundi	9h00-12h00 et 14h00-17h00	Jeudi	9h00-12h00 et 14h00-19h00										
Mardi	9h00-12h00	Vendredi	9h00-12h00 et 14h00-17h00										
Mercredi	8h00-12h00 et 14h00-17h00	<b>Téléphone</b>	<b>03 83 22 80 21</b>										



### Agenda de février

- Les vacances scolaires se dérouleront du samedi 8 au lundi 24.
- L'accueil de loisirs d'hier se tiendra du lundi 10 au vendredi 14, pensez aux inscriptions !

Toute l'équipe de **Lay Z'actu** vous présente ses meilleurs vœux pour 2025 !

